

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 309 Méthodologie du travail social 3			
Ancien Code	SOAS3B09	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/M/C/ EAS3090 + CEAH3090		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Marcel LACROIX (lacroixm@helha.be) Aurore STRAPPAZON (strappazona@helha.be) Patricia MICELI (micelip@helha.be) Roxane LEMAN (lemanr@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Sabine VASSART (vassarts@helha.be) Valérie COUTEAU (couteauv@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (vassarts@helha.be) Valérie COUTEAU (couteauv@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Claire BERNIS (bernisc@helha.be) Marc CHAMBEAU (chambeaum@helha.be) Pascale DELVAUX (delvauxp@helha.be) Quentin LEROY (leroyq@helha.be) Agnès PONSAR (ponsara@helha.be) Anne RAKOVSKY (rakovskya@helha.be) Sophie BOUCHAT (bouchats@helha.be) Michel HANOT (hanotm@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS2B13, SOAS2B14

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B09C	Travail social individualisé	24 h / 2 C
SOAS3B09D	Travail social de groupe	24 h / 2 C
SOAS3B09E	Initiation à la négociation	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B09F	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B09G	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B09X	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B09Y	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B09A	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	60 h / 5 C
SOAS3B09B	Approche systémique des situations sociales	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B09C	Travail social individualisé	20
SOAS3B09D	Travail social de groupe	20
SOAS3B09E	Initiation à la négociation	20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B09F	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B09G	Intervention systémique en travail social	20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B09X	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B09Y	Intervention systémique en travail social	20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B09A	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	50
SOAS3B09B	Approche systémique des situations sociales	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

- Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).

- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour la (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage ;

- une note de 10/20 ou plus :

il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

5. Cohérence pédagogique

les AA qui constituent l'UE outillent les étudiants d'un point de vue Méthodologique à travers des contenus qui développent leurs savoirs, savoirs-faire et savoirs-être requis par la pratique du travail social.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie intégrée du travail social			
Ancien Code	18_SOAS3B09F	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS3092		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie COUTEAU (couteauv@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours constitue la poursuite de l'apprentissage des savoirs conceptuels et théoriques au plan méthodologique permettant à l'étudiant de se confronter aux réalités du terrain.

Le cours de méthodologie de bloc 3 intègre les différentes approches méthodologiques individuelles et collectives, il s'agit d'apprendre à se situer, à se réapproprier ces différentes démarches dans une approche réflexive.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de:

- Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- Mobiliser, évaluer et ajuster ses habiletés relationnelles et ses méthodes d'intervention au regard des situations vécues.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les principaux concepts abordés seront:

Les origines du travail social

La relation et la co construction en travail social.

Le réseau

Le travail social de groupe

La paraidance

L'analyse des liens sociaux (attachement social de S. Paugam)

Le rapport à l'écrit en travail social

Les approches structurelles (question du genre), collectives (pédagogie sociale)

Les modèles d'intervention: pratique anti oppressive, intervention en situation de crise, intervention basée sur les

Démarches d'apprentissage

Transmission magistrale théorique croisée avec une approche de co-construction : des échanges d'expériences, mises en situation, travail en sous-groupe, étude de cas, analyse de "situation problème", rencontre de professionnels.

Etudes de texte et réalisation de fiches de lecture par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative préparant à l'examen de janvier et séance de préparation à l'examen de juin.

Diversité des dispositifs pédagogiques favorisant l'appropriation de la matière par les étudiants.

Sources et références

- À la croisée des regards. Usagers et travailleurs sociaux. (s. d.). Consulté 4 septembre 2024, à l'adresse <https://www.fdss.be/fr/publication/a-la-croisee-des-regards-usagers-et-travailleurs-sociaux/>
- À quoi sert le travail social ? Trois époques, trois réponses ! – La revue du Carhop. (2018, septembre 21). <https://www.carhop.be/revuescarhop/index.php/2018/09/21/a-quoi-sert-le-travail-social-trois-epoques-trois-reponses/>
- Aballéa, F. (1996). Crise du travail social, malaise des travailleurs sociaux. *Recherches et Prévisions*, 44(1), 11-22. <https://doi.org/10.3406/caf.1996.1734>
- André, A. (2009). Former à des écrits de qualité : Pourquoi et comment ? *Vie sociale*, 2(2), 59-69. <https://doi.org/10.3917/vsoc.092.0059>
- CHALIER, J. (2022). Il était une fois le travail social Introduction. *Esprit*, 2022/10 Octobre. Pp. 33-36. <https://doi.org/10.3917/espri.2210.0033>. (s. d.).
- Crognier, P. (2019). Précis d'écriture en travail social : Se former aux écrits professionnels (4e éd. actualisée et enrichie). ESF éditeur.
- Dartiguenave, J.-Y., & Garnier, J.-F. (2009). Pour un renouvellement du savoir en travail social. *Empan*, 75(3), 30-34. <https://doi.org/10.3917/empa.075.0030>
- Dorvil, H., & Harper, E. (Éds.). (2013). *Le travail social : Théories, méthodologies et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Dubet, F. (2006). Michel Chauvière, *Le travail social dans l'action publique*. Sociologie d'une qualification controversée. *Sociologie du travail*, 48(4), Article 4. <https://doi.org/10.4000/sdt.25352>
- Fablet, D. (2009). Quels modèles de référence pour les travailleurs sociaux ? *Empan*, 75(3), 72-79. <https://doi.org/10.3917/empa.075.0072>
- Geng, J. M. (1980). *Mauvaises pensées d'un travailleur social* (2. éd). Éd. du Seuil.
- Grimaud, L. (2009). Pourquoi formaliser en travail social ? *Empan*, 75(3), 134-145. <https://doi.org/10.3917/empa.075.0134>
- Hengchen, B. (1992). *Essai sur la méthodologie du travail social*. Travailler le social.
- Herzog, S. (2006). Le doute du travailleurs social face à la page blanche. *Repère social*, 76.
- Imbert, F. (2010). Qui sont les travailleurs sociaux ? *Les Cahiers Dynamiques*, 48(3), 128-136. <https://doi.org/10.3917/lcd.048.0128>
- Ion, J., & Tricart, J.-P. (1985). Une entité professionnelle problématique : Les travailleurs sociaux. *Sociologie du travail*, 27(2), 137-153. <https://doi.org/10.3406/sotra.1985.2004>
- Janvier, R. (2023). *L'aller-vers en travail social : Une mutation des pratiques et des organisations*. Champ social éditions.
- Karsz, S. (avec Séminaire Déconstruire le social). (1992). *Déconstruire le social*. Ed. l'Harmattan.
- Laizeau, A., & Galopin, C. (2020). *Engager ses émotions dans la relation d'aide*. Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Laville, J.-L., Salmon, A., & Jaeger, M. (2022). *Pour un travail social indiscipliné : Participation des citoyens et révolution des savoirs*. Éditions Érès.
- Mathieu, N. (2012). *Maîtriser les écrits du social : Guide méthodologique à l'usage des travailleurs sociaux* (2e éd). ASH éd.
- Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*. 2e édition. (s. d.). Presse de l'Université Laval. Consulté 4 septembre 2024, à l'adresse <https://www.pulaval.com/livres/methodologie-de-l-intervention-sociale-personnelle-2e-edition>
- Neuburger, R. (1984). *L'autre demande : Psychanalyse et thérapie familiale systémique*. ESF.
- Pascal, H. (2012). *La construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales*. Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.pasca.2012.01>
- Pascal, H., & Allard, P. (2004). Les apports d'Yvonne Knibiehler à l'histoire du travail social. In M. Bernos & M. Bitton (Éds.), *Femmes Familles Filiations* (p. 143-155). Presses universitaires de Provence. <https://doi.org/10.4000/books.pup.6967>
- Paugam, S. (2018). *Le lien social* (4e éd. mise à jour). Que sais-je ?
- Pédagogie sociale*. (s. d.). Chronique Sociale. Consulté 11 septembre 2024, à l'adresse <https://www.chroniquesociale.com/comprendre-la-societe/628-pedagogie-sociale.html>
- Petit lexique pour l'usage du travailleur social Conseils aux travailleurs sociaux et aux bénéficiaires du travail

social—Broché—Thierry Darnaud, Guy Hardy—Achat Livre | fnac. (s. d.). Consulté 4 septembre 2024, à l'adresse <https://www.fnac.com/a1784532/Thierry-Darnaud-Petit-lexique-pour-l-usage-du-travailleur-social>
Robertis, C. D. (2007). Le travailleur social catalyseur de rencontres et de réalisations. Vie sociale, 3(3), 91-96. <https://doi.org/10.3917/vsoc.073.0091>
Verdès-Leroux, J. (1978). Le travail social. Ed. de Minuit.
Se référer également aux ressources déposées sur le cours connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portefeuille de lecture

Notes de cours, textes, documents de référence seront disponibles sur la plateforme CONNECTED

4. Modalités d'évaluation

Principe

20% des points seront évalués lors de l'examen écrit au Q1

80% des points seront évalués lors de l'examen oral au Q2

Au Q3, l'évaluation consistera uniquement en l'examen oral (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	20	Exo	80	Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Intervention systémique en travail social			
Ancien Code	18_SOAS3B09G	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS3091		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (vassarts@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objet de sensibiliser les étudiants à une lecture « systémique » des situations qu'ils rencontrent, dans le cadre notamment de leurs activités d'intégration professionnelle (stages). Les problèmes envisagés seront regardés, non à partir d'un diagnostic « intrapsychique » mais à partir de la place qu'ils occupent et du rôle qu'ils jouent dans le système (familial et institutionnel) dans lequel ils s'insèrent.

A partir d'exemples concrets proposés aux étudiants ou de situations concrètes amenées par ces derniers, il s'agira :

- de resituer les problèmes ou demandes dans les dynamiques qui les ont produits,
- de se forger progressivement des outils en vue d'aider les personnes à réinstaurer une meilleure communication entre elles et d'introduire dans ces systèmes d'autres dynamiques relationnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable

- Citer et expliquer les fondements de l'approche systémique
- Identifier, définir et expliquer les concepts de base de l'approche systémique
- Expliquer les différentes approches systémiques, y compris les éléments relatifs à l'approche écosystémique
- Identifier, définir et expliquer les différents outils de l'intervention systémique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Seront abordés :

- Les fondements de la systémique (Le constructivisme, la théorie générale des systèmes, la théorie de la communication)
- Le génogramme (La construction du génogramme et son interprétation)
- Focus sur différentes approches – Principes de base, notions clés et outils d'intervention (Approche structurale, stratégique, intergénérationnelle, les thérapies brèves, courant écosystémique,...)

Démarches d'apprentissage

Exposé des concepts et des situations concrètes qu'ils éclairent; Réflexion commune à partir de situations amenées par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours. Les séances d'exercices pratiques de groupe sont encadrées par le professeur.

Sources et références

Sous la direction de Miermont, J. : "Dictionnaire des thérapies familiales : théories et pratiques", Payot, Paris, 1987. 638 p.
Minuchin, S. : "Familles en thérapie", J-P Delarge, Paris, 1979. 281 p.
Watzlawick, P., Beavin, J., Jackson, D. : "Une logique de la communication", Seuil, Paris, 1972. 280 p
Mony Elkaim, « Panorama des thérapies familiales », Éditions du Seuil, Paris, 1995.
Guy Ausloos, « La compétence des familles. Temps, chaos, processus », Erès, 1995
Thierry Albernhé et Karine Albernhé, « Les thérapies familiales systémiques », Elsevier Masson, 2010

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session:

Examen écrit

100% de la note concerne l'examen écrit qui vise à s'assurer que l'étudiant maîtrise les notions théoriques vues au cours. Compréhension et maîtrise des fondements de l'approche systémique, des différents courants, de leurs principes de base, des différents concepts qui les caractérisent ainsi que des outils d'intervention présentés.

Seconde session:

Examen écrit pour 100% reprenant le contenu du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).